

***Réunion du Conseil Municipal du mardi 31 janvier 2023***

***Liste des délibérations soumises à vote***

	<b>Objet</b>
2023-001	Travaux : demande de subvention aux services de l'Etat (DETR/DSIL 2023) – rénovation énergétique et acoustique de la salle des fêtes
2023-002	Travaux : demande de subvention région Grand Est (Climaxion) – rénovation énergétique et acoustique de la salle des fêtes
2023-003	Travaux : demande de subvention au Département de Meurthe-et-Moselle (Appui aux Territoires) – rénovation énergétique et acoustique de la salle des fêtes
2023-004	Travaux : demande de subvention à la communauté de Communes Moselle et Madon (Fonds de soutien aux investissements communaux) – rénovation énergétique et acoustique de la salle des fêtes
2023-005	Travaux : demande de subvention aux services de l'Etat (Fonds Vert) – rénovation énergétique et acoustique de la salle des fêtes
2023-006	Tarif concession cimetière (cavurne privée)

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE PULLIGNY**

Nombre de membres		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	12

Date de la convocation
mar. 24 janv. 23

Année	Séance	N°
2023	1	1

Séance du 31 janvier 2023

L'an deux mil vingt trois  
et le trente et un décembre

à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Denis GARDEL

Présents : Audrey BARDOT, Valérie BICHET, Sophie CARTON, Christelle LEDOUX, Christiane MARCOS, Danielle SERGENT, Antonio ALVES, Denis GARDEL, Johnattan GRIGNON, Michel PARDIEU, Thierry SIMONIN, Valérie WILT

Absents représentés : Néant

Absents excusés : Néant

Absent non excusé : Tanguy PIERSON

Sophie CARTON a été nommée secrétaire

**TRAVAUX : DEMANDE DE SUBVENTION  
AUX SERVICES DE L'ETAT (DETR DSIL 2023)  
*Rénovation énergétique et acoustique de la salle des fêtes***

Éclaircissement sur la présente demande :

En 2020, la commune a déposé une première demande de subvention (n° 2/2020) au titre de la DETR pour la réfection de la salle des fêtes. Cette demande a reçu le numéro de dossier 1346768 et avait été acceptée par les services de la préfecture. Cette demande se fondait sur un rapport d'audit simplifié.

Monsieur le secrétaire général de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, dans son courrier du 09/12/2022 informe que l'arrêté attributif du 18/12/2020 est abrogé.

Le 05/02/2022 une nouvelle demande de subvention DETR était déposée en Préfecture pour un montant de travaux de 150 000 €

Vu la délibération n° 1/2022 du 05/01/2022 portant choix d'un maître d'œuvre ;

**Vu** la fréquentation de la salle du Foyer Culturel : utilisation par la cantine scolaire (avec une moyenne de 80 enfants par jour), utilisation par les associations pour les activités hebdomadaires et les manifestations, utilisation pour les activités sportives scolaires, et location pour les particuliers,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

par : 12 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention

**Confirme** l'abandon de la demande DETR 2022,

**Sollicite** des services de l'État l'octroi d'une nouvelle demande subvention au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux et Dotation de Soutien à l'Investissement Local pour l'année 2023 pour les travaux concernant la rénovation énergétique de la salle du foyer culturel.

Le coût des travaux est estimé par le bureau d'études Lorr-EnR à :

- 247 286,50 € hors taxes

**Précise** qu'une demande de subvention est sollicitée auprès la Région Grand Est dans le cadre de « Climaxion », ainsi qu'au Département de Meurthe-et-Moselle dans le cadre du dispositif « appui aux territoires », ainsi qu'aux service de l'État pour le dispositif « Fonds Vert » et à la Communauté de Communes Moselle et Madon par le dispositif « Fonds de soutien aux investissements communaux) et selon le tableau de financement prévisionnel joint,

**Joint** le plan de financement prévisionnel suivant :

dépenses		recettes	
isolation de la toiture, isolation des murs extérieurs, remplacement des menuiseries extérieures, installation d'une VMC double flux, remplacement de la chaudière (1)	247 286,50	DETR 30 %	74 185,95
		subvention région CLIMAXION *	30 000,00
		Fonds Vert	20 000,00
		Conseil Départemental	40 000,00
		Certificats d'économie d'énergie *	
		Fonds de soutien aux investissements communaux Communauté de Communes Moselle et Madon	20 000,00
		autofinancement FCTVA	40 564,88
TVA	49 457,30	autofinancement TVA	71 992,97
<b>Total</b>	<b>296 743,80</b>	<b>Total</b>	<b>296 743,80</b>

<b>POSTES DE DÉPENSES PREVISIONNELLES (par corps de métier) (1)</b>	<b>MONTANT H.T.</b>
Toiture	41 700,00 €
Isolation des murs par l'extérieur	28 290,00 €
Isolation des murs par l'intérieur et plâtrerie	48 248,00 €
Remplacement des menuiseries	16 100,00 €
Électricité (avec installation de panneaux photovoltaïques)	64 190,00 €
Ventilation (ventilation double-flux)	33 003,50 €
Plomberie – chauffage (avec changement chaudière)	13 155,00 €
Tests d'étanchéité à l'air du bâtiment et des réseaux de ventilation	2 600,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>247 286,50 €</b>

La secrétaire de séance,

Sophie CARTON



Le Maire,

Denis GARDEL



Nombre de membres		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	12

Date de la convocation
mar. 24 janv. 23

Année	Séance	N°
2023	1	2

Séance du 31 janvier 2023

L'an deux mil vingt trois  
et le trente et un décembre

à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Denis GARDEL

Présents : Audrey BARDOT, Valérie BICHET, Sophie CARTON, Christelle LEDOUX, Christiane MARCOS, Danielle SERGENT, Antonio ALVES, Denis GARDEL, Johnattan GRIGNON, Michel PARDIEU, Thierry SIMONIN, Valérie WILT

Absents représentés : Néant

Absents excusés : Néant

Absent non excusé : Tanguy PIERSON

Sophie CARTON a été nommée secrétaire

**TRAVAUX : DEMANDE DE SUBVENTION  
RÉGION GRAND EST (CLIMAXION)  
*Rénovation énergétique et acoustique de la salle des fêtes***

Éclaircissement sur la présente demande :

Les travaux envisagés se fondent sur un diagnostic énergétique, réalisé par le bureau d'études Lorr-EnR dans le cadre de CLIMAXION début 2021.

Cet audit aura permis de déterminer un volume de travaux qui font l'objet de la présente demande de subvention.

Par ailleurs, le projet ayant évolué, les sommes engagées pour la réfection

- Vu la délibération n° 1/2022 du 05/01/2022 portant choix d'un maître d'œuvre ;
- Vu la délibération n° 3/2022 du 02/02/2022 portant demande de subvention ;
- **Vu** la fréquentation de la salle du Foyer Culturel : utilisation par la cantine scolaire (avec une moyenne de 80 enfants par jour), utilisation par les associations pour les activités hebdomadaires et les manifestations, utilisation pour les activités sportives scolaires, et location pour les particuliers,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

par : 12 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention

**Sollicite** des services de la Région Grand Est, dans le cadre du dispositif CLIMAXION l'octroi d'une subvention pour les travaux concernant l'amélioration énergétique de la salle du foyer culturel.

**Sollicite** des services du Département de Meurthe-et-Moselle, dans le cadre du dispositif « Appui aux Territoires » l'octroi d'une subvention pour les travaux concernant l'amélioration énergétique de la salle du foyer culturel.

Le coût des travaux est estimé et actualisé par le bureau d'études Lorr-EnR à :

- 247 286,50 € hors taxes, options comprises

**Précise** qu'une demande de subvention est sollicitée auprès de l'Etat DETR / DSIL 2023

**Précise** qu'une demande de subvention est sollicitée du Département de Meurthe-et-Moselle dans le cadre du dispositif « appui aux territoires », ainsi qu'aux service de l'État pour le dispositif « Fonds Vert » et à la Communauté de Communes Moselle et Madon par le dispositif « Fonds de soutien aux investissements communaux) et selon le tableau de financement prévisionnel joint,

**Joint** le plan de financement prévisionnel suivant :

dépenses		recettes	
isolation de la toiture, isolation des murs extérieurs, remplacement des menuiseries extérieures, installation d'une VMC double flux, remplacement de la chaudière (1)	247 286,50	DETR 30 %	74 185,95
		subvention région CLIMAXION *	30 000,00
		Fonds Vert	20 000,00
		Conseil Départemental	40 000,00
		Certificats d'économie d'énergie *	
		Fonds de soutien aux investissements communaux Communauté de Communes Moselle et Madon	20 000,00
		autofinancement FCTVA	40 564,88
TVA	49 457,30	autofinancement TVA	71 992,97
<b>Total</b>	<b>296 743,80</b>	<b>Total</b>	<b>296 743,80</b>

La secrétaire de séance,

Sophie CARTON



Le Maire,

Denis GARDEL



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE PULLIGNY**

Nombre de membres		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	12

Date de la convocation
mar. 24 janv. 23

Année	Séance	N°
2023	1	3

Séance du 31 janvier 2023

L'an deux mil vingt trois

et le trente et un décembre

à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Denis GARDEL

Présents : Audrey BARDOT, Valérie BICHET, Sophie CARTON, Christelle LEDOUX, Christiane MARCOS, Danielle SERGENT, Antonio ALVES, Denis GARDEL, Johnattan GRIGNON, Michel PARDIEU, Thierry SIMONIN, Valérie WILT

Absents représentés : Néant

Absents excusés : Néant

Absent non excusé : Tanguy PIERSON

Sophie CARTON a été nommée secrétaire

**TRAVAUX : DEMANDE DE SUBVENTION  
DEPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE  
(Appui aux Territoires)  
*Rénovation énergétique et acoustique de la salle des fêtes***

Eclaircissement sur la présente demande :

Les travaux envisagés se fondent sur un diagnostic énergétique, réalisé par le bureau d'études Lorr-EnR dans le cadre de CLIMAXION début 2021.

Cet audit aura permis de déterminer un volume de travaux qui font l'objet de la présente demande de subvention.

Par ailleurs, le projet ayant évolué, les sommes engagées pour la réfection

- Vu la délibération n° 1/2022 du 05/01/2022 portant choix d'un maître d'œuvre ;
- **Vu** la fréquentation de la salle du Foyer Culturel : utilisation par la cantine scolaire (avec une moyenne de 80 enfants par jour), utilisation par les associations pour les activités hebdomadaires et les manifestations, utilisation pour les activités sportives scolaires, et location pour les particuliers,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

par : 12 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention

**Sollicite** des services du Département de Meurthe-et-Moselle, dans le cadre du dispositif « Appui aux Territoires » l'octroi d'une subvention pour les travaux concernant l'amélioration énergétique de la salle du foyer culturel.

**Précise** qu'une demande de subvention est sollicitée auprès de l'Etat DETR / DSIL 2023

**Précise** qu'une demande de subvention est sollicitée auprès la Région Grand Est dans le cadre de « Climaxion », ainsi qu'aux service de l'État pour le dispositif « Fonds Vert » et à la Communauté de Communes Moselle et Madon par le dispositif « Fonds de soutien aux investissements communaux) et selon le tableau de financement prévisionnel joint,

Le coût des travaux est estimé et actualisé par le bureau d'études Lorr-EnR à :

- 247 286,50 € hors taxes, options comprises

**Joint** le plan de financement prévisionnel suivant :

dépenses		recettes	
isolation de la toiture, isolation des murs extérieurs, remplacement des menuiseries extérieures, installation d'une VMC double flux, remplacement de la chaudière (1)	247 286,50	DETR 30 %	74 185,95
		subvention région CLIMAXION *	30 000,00
		Fonds Vert	20 000,00
		Conseil Départemental	40 000,00
		Certificats d'économie d'énergie *	
		Fonds de soutien aux investissements communaux Communauté de Communes Moselle et Madon	20 000,00
		autofinancement FCTVA	40 564,88
TVA	49 457,30	autofinancement TVA	71 992,97
<b>Total</b>	<b>296 743,80</b>	<b>Total</b>	<b>296 743,80</b>

La secrétaire de séance,

Sophie CARTON



Le Maire,

Denis GARDEL



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE PULLIGNY**

Nombre de membres		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	12

Date de la convocation
mar. 24 janv. 23

Année	Séance	N°
2023	1	4

Séance du 31 janvier 2023

L'an deux mil vingt trois  
et le trente et un décembre

à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Denis GARDEL

Présents : Audrey BARDOT, Valérie BICHET, Sophie CARTON, Christelle LEDOUX, Christiane MARCOS, Danielle SERGENT, Antonio ALVES, Denis GARDEL, Johnattan GRIGNON, Michel PARDIEU, Thierry SIMONIN, Valérie WILT

Absents représentés : Néant

Absents excusés : Néant

Absent non excusé : Tanguy PIERSON

Sophie CARTON a été nommée secrétaire

**TRAVAUX : DEMANDE DE SUBVENTION  
COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSELLE ET MADON  
(Fonds de soutien aux investissements communaux)  
*Rénovation énergétique et acoustique de la salle des fêtes***

Eclaircissement sur la présente demande :

Les travaux envisagés se fondent sur un diagnostic énergétique, réalisé par le bureau d'études Lorr-EnR dans le cadre de CLIMAXION début 2021.

Cet audit aura permis de déterminer un volume de travaux qui font l'objet de la présente demande de subvention.

Par ailleurs, le projet ayant évolué, les sommes engagées pour la réfection

- Vu la délibération n° 1/2022 du 05/01/2022 portant choix d'un maître d'œuvre ;

- **Vu** la fréquentation de la salle du Foyer Culturel : utilisation par la cantine scolaire (avec une moyenne de 80 enfants par jour), utilisation par les associations pour les activités hebdomadaires et les manifestations, utilisation pour les activités sportives scolaires, et location pour les particuliers,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

par : 12 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention

**Sollicite** des services de la Communauté de Communes Moselle et Madon, une subvention de **20 000 euros** par le dispositif « Fonds de soutien aux investissements communaux »

Le coût des travaux est estimé et actualisé par le bureau d'études Lorr-EnR à :

- 247 286,50 € hors taxes, options comprises

**Précise** qu'une demande de subvention est sollicitée auprès de l'Etat DETR / DSIL 2023

- **Précise** qu'une demande de subvention est sollicitée auprès la Région Grand Est dans le cadre de « Climaxion », ainsi qu'au Département de Meurthe-et-Moselle dans le cadre du dispositif « appui aux territoires », ainsi qu'aux service de l'État pour le dispositif « Fonds Vert » et selon le tableau de financement prévisionnel joint,

**Joint** le plan de financement prévisionnel suivant :

dépenses		recettes	
isolation de la toiture, isolation des murs extérieurs, remplacement des menuiseries extérieures, installation d'une VMC double flux, remplacement de la chaudière (1)	247 286,50	DETR 30 %	74 185,95
		subvention région CLIMAXION *	30 000,00
		Fonds Vert	20 000,00
		Conseil Départemental	40 000,00
		Certificats d'économie d'énergie *	
		Fonds de soutien aux investissements communaux Communauté de Communes Moselle et Madon	20 000,00
TVA	49 457,30	autofinancement FCTVA	40 564,88
		autofinancement TVA	71 992,97
<b>Total</b>	<b>296 743,80</b>	<b>Total</b>	<b>296 743,80</b>

La secrétaire de séance,

Sophie CARTON



Le Maire,

Denis GARDEL



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE PULLIGNY**

Nombre de membres		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	12

Date de la convocation
mar. 24 janv. 23

Année	Séance	N°
2023	1	5

Séance du 31 janvier 2023

L'an **deux mil vingt trois**  
et le **trente et un décembre**

à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Denis GARDEL

Présents : Audrey BARDOT, Valérie BICHET, Sophie CARTON, Christelle LEDOUX, Christiane MARCOS, Danielle SERGENT, Antonio ALVES, Denis GARDEL, Johnattan GRIGNON, Michel PARDIEU, Thierry SIMONIN, Valérie WILT

Absents représentés : Néant

Absents excusés : Néant

Absent non excusé : Tanguy PIERSON

Sophie CARTON a été nommée secrétaire

**TRAVAUX : DEMANDE DE SUBVENTION  
AUX SERVICES DE L'ETAT  
(Fonds Vert)  
*Rénovation énergétique et acoustique de la salle des fêtes***

Eclaircissement sur la présente demande :

Les travaux envisagés se fondent sur un diagnostic énergétique, réalisé par le bureau d'études Lorr-EnR dans le cadre de CLIMAXION début 2021.

Cet audit aura permis de déterminer un volume de travaux qui font l'objet de la présente demande de subvention.

Par ailleurs, le projet ayant évolué, les sommes engagées pour la réfection

- Vu la délibération n° 1/2022 du 05/01/2022 portant choix d'un maître d'œuvre ;
- **Vu** la fréquentation de la salle du Foyer Culturel : utilisation par la cantine scolaire (avec une moyenne de 80 enfants par jour), utilisation par les associations pour les activités hebdomadaires et les manifestations, utilisation pour les activités sportives scolaires, et location pour les particuliers,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

par : 12 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention

**Sollicite** des services de l'Etat, dans le cadre du dispositif « Fonds Vert » l'octroi d'une subvention pour les travaux concernant l'amélioration énergétique de la salle du foyer culturel.

Le coût des travaux est estimé et actualisé par le bureau d'études Lorr-EnR à :

- . 247 286,50 € hors taxes, options comprises

**Précise** qu'une demande de subvention est sollicitée auprès de l'Etat DETR / DSIL 2023

**Précise** qu'une demande de subvention est sollicitée auprès la Région Grand Est dans le cadre de « Climaxion », ainsi qu'au Département de Meurthe-et-Moselle dans le cadre du dispositif « appui aux territoires », et à la Communauté de Communes Moselle et Madon par le dispositif « Fonds de soutien aux investissements communaux) et selon le tableau de financement prévisionnel joint,

**Joint** le plan de financement prévisionnel suivant

dépenses		recettes	
		DETR 30 %	74 185,95
		subvention région CLIMAXION *	30 000,00
		Fonds Vert	20 000,00
		Conseil Départemental	40 000,00
		Certificats d'économie d'énergie *	
isolation de la toiture, isolation des murs extérieurs, remplacement des menuiseries extérieures, installation d'une VMC double flux, remplacement de la chaudière (1)	247 286,50	Fonds de soutien aux investissements communaux Communauté de Communes Moselle et Madon	20 000,00
		autofinancement FCTVA	40 564,88
TVA	49 457,30	autofinancement TVA	71 992,97
<b>Total</b>	<b>296 743,80</b>	<b>Total</b>	<b>296 743,80</b>

La secrétaire de séance,

Sophie CARTON



Le Maire,

Denis GARDEL



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE PULLIGNY**

Nombre de membres		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	12

Date de la convocation	
mar. 24 janv. 23	

Année	Séance	N°
2023	1	6

Séance du 31 janvier 2023

L'an **deux mil vingt trois**  
et le **trente et un décembre**

à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Denis GARDEL

Présents : Audrey BARDOT, Valérie BICHET, Sophie CARTON, Christelle LEDOUX, Christiane MARCOS, Danielle SERGENT, Antonio ALVES, Denis GARDEL, Johnattan GRIGNON, Michel PARDIEU, Thierry SIMONIN, Valérie WILT

Absents représentés : Néant

Absents excusés : Néant

Absent non excusé : Tanguy PIERSON

Sophie CARTON a été nommée secrétaire

**TARIFS DES CONCESSIONS CIMETIERE (CAVURNE  
PRIVÉE**

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**Décide** par 12 voix pour, 0. voix contre, 0 abstention

de fixer les concessions de cimetière pour caverne :

- concessions trentenaires à 150 euros ;

Le prix de la concession est versé sur le budget communal :

Ces nouveaux tarifs entreront en vigueur le 01/02/2023

La secrétaire de séance,

Sophie CARTON



Le Maire,

Denis GARDEL

